

Règlement intérieur de la SARL Les Epinettes à Cagny



Vocation de la SARL Les Epinettes

La société a pour objet l'exploitation d'un immeuble bâti situé Ferme de l'Épinette 80330 Cagny par la location meublée de 4 chambres, 4 studios et d'une salle de séminaire.

La gérance est assurée par Mr et Mme VANHERSECKE

La SARL les Epinettes est un lieu permettant l'organisation de manifestation, séminaire, rencontre.

Ouverture de la SARL Les Epinettes

L'accueil est assurée par les gérants en fonction des dates et heures de réservation du site.

Une présence est assurée mais la prestation offerte est limitée à du gardiennage et à la sécurité des lieux.

Modalités d'accès au site

Les gérants accueillent de manière dite occasionnelle :

- Des personnes pouvant être amenées à intervenir sur site (maintenance, travaux)
- Du public accueilli lors de manifestations organisées ou des séminaires ou pour des séjours d'une nuit à plusieurs nuits.

Accès des véhicules

La circulation sur les espaces extérieurs du site est soumise au respect du code de la route et placée sous la responsabilité des conducteurs.

Le parking intérieur, non nominatif est destiné à accueillir le stationnement des visiteurs, des hôtes, des propriétaires.

Les propriétaires du site ne sauraient être tenu responsables des dégradations survenues lors du stationnement sur site.

Entretien du site

Les gérants de la SARL Les Epinettes assurent l'entretien et le nettoyage des locaux.

Il est interdit de fumer dans les locaux de la SARL Les Epinettes, en dehors des espaces extérieurs prévus et signalés à cet effet.

Modalités de location

Les règles de location qu'elles soient temporaires ou de plus longue durée, sont définies par les propriétaires des lieux. Celles en vigueur sont précisées à chaque personne souhaitant faire une réservation avec précision quant aux tarifs et modalités applicables.

